

Commission : Affaires Politiques Internationales

Question : La communauté internationale face à l'ébauche d'un état sunnite au Moyen-Orient

Auteur : Syrie

Par la résolution 2254 (2015) le conseil de sécurité de l'ONU a approuvé à l'unanimité des mesures de transition pour sortir la Syrie de la guerre civile. Cette guerre a fait 300,000 morts et propulsé plus de 4 millions de réfugiés sur les routes. Le pays a été déstabilisé par des factions sectaires et organisations terroristes se revendiquant de représenter une majorité confessionnelle du pays.

Le 30 juin 2012 déjà, le communiqué final du groupe d'action pour la Syrie avait stipulé que toute solution d'avenir pour la Syrie devait « offrir des possibilités et des chances égales à tous. Il convient de se garder de tout sectarisme et de toute discrimination fondée sur l'origine ethnique, la religion, la langue ou quelque motif que ce soit. Les communautés les moins nombreuses doivent recevoir l'assurance que leurs droits seront respectés. »

Aujourd'hui tant Daesh que les mouvements de la soi-dite « opposition » que la résolution entend associer dans les mesures de transitions, visent à établir un Etat sunnite en Syrie, au mépris des droits des communautés moins nombreuses.

Historiquement, la stabilité et la paix sociale en Syrie ont été garanties par un Etat laïque respectueux des droits de la minorité. La communauté internationale essaie depuis 2011 de déstabiliser notre pays en imposant des modèles d'une organisation politique sectaire qui met en péril la tolérance interconfessionnelle. En promettant des élections sous le règne du multipartisme, c'est la promesse du droit de la majorité à disposer des minorités qui a déclenché toutes les violences.

L'intervention internationale a abouti à plonger notre pays dans l'instabilité et la violence sectaire qui caractérisent la situation au Liban depuis 1975 et en Iraq depuis 2003. Aujourd'hui, derrière l'ingérence internationale se cache le dessin hégémonique des pays à majorité sunnite à créer un Etat sunnite qui s'étendrait de l'océan indien à la méditerranée et qui généraliserait les méthodes de Daesh pour supprimer par la terreur et le génocide les minorités confessionnelles.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU, dans sa résolution 2254, entend obliger la Syrie d'emprunter la voie de division et de la violence sectaire, alors que notre pays a toujours été un havre de paix et de tolérance dans une région déstabilisée par la polarisation confessionnelle jusqu'à ce que l'ingérence internationale ne mette en péril notre modèle.

Le gouvernement syrien demande donc avec insistance à la communauté internationale de barrer la route au sectarisme, plutôt que de forcer son gouvernement à l'associer à sa gestion du pays. Les partis sectaires sont les alliés objectifs de Daesh et des puissances ennemies dans leur dessin d'ériger un Etat Sunnite au Moyen Orient, principale menace pour la paix dans le monde aujourd'hui.